

Règlement Braderie

La braderie est organisée sur toute l'avenue Darblay, les professionnels ne sont pas admis.

Modalités d'inscription

- Pour les Menneçois : une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- Pour les hors Menneçois : une pièce d'identité
- 1 emplacement est égale à 2 mètres, maximum 2 emplacements par famille
- L'exposant mentionné sur le bon de réservation doit être présent le jour de la braderie.
- Aucun remboursement en cas de désistement sauf si la braderie est annulée.

Installation des exposants

- Les exposants pourront s'installer le dimanche matin à partir de 6h00 et jusqu'à 8h00 précises.
- Ils accéderont sur le site par le rond-point de la gare et en sortiront par le rond-point du Parc.
- Ils seront installés uniquement par les organisateurs par ordre d'arrivée.
- Pour des raisons de sécurité tous les véhicules devront sortir du lieu braderie avant 8h30, sauf organisateurs et PMR.

Ouverture au public

- L'accueil du public se fera de 8h30 à 18h00.
- Pendant ce créneau horaire, il sera strictement interdit de circuler et de stationner avec son véhicule (hors professionnels et organisateurs) à l'intérieur du périmètre, conformément à l'arrêté municipal en vigueur.

Démontage des stands

L'accès des véhicules des exposants sera possible uniquement à partir de 18h00.

Ils entreront par le rond-point du parc et sortiront par le rond-point de la gare.

Les exposants qui souhaiteront remballer et quitter leur stand avant 18h00 ne pourront pas le faire en voiture.

Commodités

- Des toilettes seront à votre disposition.
- Nous vous remercions de laisser vos déchets et invendus sur votre emplacement, un service de nettoyage passera en fin de braderie.

Mention CNIL

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au service Animation et au registre adressé à la Préfecture de l'Essonne.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service animation 31 rue de Milly 91540 Menneçy ou au Correspondant Informatique et Libertés, Hôtel de Ville, Place de la Mairie, BP 1 - 91 540 MENNECY

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.